R DOULEUR DOULEU R DOUI LEUR DOULEUR IR DOUL **ULEUR DOULEUR DOULEUR DOULEU** EUR DOULEUR DOU R DOULEUR DOULE R DOI JLEUR DOULEUR DO **DOULEUR DOULEU** JR DOULEUR DOUL **ULEUR DOULEUR DO** DOUL **DOULEUR DOULEU** EUR DOULEUR DOUL UR DOULEU R DOL JLEUR DOULEUR DOU EUR D s Dou EUR DOULEU DOUL UR DO JR DOI DOU DOUL LEUR DOULEUR DOU UR DO ULEUR DOULEUR DO UR D DOU EUR DOULE EUR DOULEUR DOU R DOL JLEUR DOULEUR DOI s Dou LEUR DOULEUR DOI EUR DOULEUR DULEUR DOULEUR EUR DOULEUR DOUL DOULEUR DOULE JLEUR<u>DOULE</u>UR DOI **DOULEUR DOULEU** LEUR UR DOULEUR R DOULEUR DO DOULE DOUL JR DOULEUR D R DOU R DOL R DOULEUR DO R DOUI R DOU UR DOULEUR UR DO EUR DO UR DO R DOULEUR DO EUR D k DOUI R DOUL EUR I DOUL

Chaque LATR cause de vives douleurs. Les lésions attribuables au travail répétitif (LATR) se produisent lorsque des mouvements répétés, fort répandus dans les lieux de travail, occasionnent un stress et éventuellement l'endommagement d'un joint, d'un ligament, d'un muscle ou d'une autre partie du corps. Les LATR peuvent survenir dans des situations allant d'un irritant d'apparence anodine à une détérioration débilitante qui rend le travailleur incapable d'effectuer ses tâches ou même de fonctionner dans sa vie de tous les jours. Les membres des TUAC Canada occupant un emploi à risque sont particulièrement susceptibles d'être atteints de LATR, notamment les emplois liés au découpage des viandes, au remplissage des étalages et à l'opération des comptoirs-caisses. Mêmes les employés de bureau sont atteints de LATR en raison de l'utilisation d'ordinateurs et d'une mauvaise conception du poste de travail.

La **Journée de sensibilisation aux LATR** fut créée afin d'attirer l'attention sur ce problème, et est reconnue le dernier jour de février chaque année – le seul jour « non répétitif » de l'année, puisque chaque année bissextile, elle est célébrée le 29 février au lieu du 28.



Wayne Hanley
Président national

www.tuac.ca



